

ESSAI DE DESCRIPTION DU NIGERISME DANS LA PRESSE ECRITE

Hamadou DAOUDA

Université Abdou Moumouni, Niger

borayze@gmail.com

Résumé

Au Niger, comme dans la plupart des pays africains francophones, la langue française est en proie à une transformation due à l'influence des langues et cultures africaines. À cet effet, plusieurs recherches ont été menées par des linguistes, sociolinguistes et didacticiens. Au Niger, les travaux pionniers de QUEFFELEC (1976) révèlent l'existence des particularités du français nigérien. À la suite de cet auteur, plusieurs autres travaux ont conforté les chercheurs dans l'idée que cette langue est en pleine évolution, selon le bon vouloir du locuteur nigérien. Dans ce registre, un document de vulgarisation de ces particularités désormais connues sous l'appellation de « nigérismes » est apparu en 2011 sous la direction de SOW et MOSSI. Toutefois, il convient de noter que les usages d'une langue peuvent varier selon le contexte et le groupe social pris en compte. C'est ainsi que la lecture de certains journaux nigériens et des enquêtes nous ont permis de constituer un corpus propre à l'analyse. Celle-ci concerne l'orthographe, la morphologie et la sémantique des mots et expressions concernés. Basée sur les effets dus au contact entre le français et les langues et cultures nigériennes, compositions, dérivations, hybridations lexicales, etc. constituent la typologie des mots et expressions relevant des nigérismes utilisés dans la presse écrite nigérienne. La parution de ces mots dans les journaux est en lien avec différents domaines d'activités au Niger : l'économie, la culture, les faits de société...

***Mots clés :** français, Niger, sociolinguistique, particularités lexicales, journaux*

Abstract

In Niger, as in most French-speaking African countries, the French language is undergoing a transformation due to the influence of African languages and cultures. To this end, several studies have been conducted by Linguistics, sociolinguists and educationalists. In Niger, the pioneering work of QUEFFELEC (1976) reveals the existence of specificities of Nigerien French. Following this author, several other studies have reinforced researchers in the idea that this language is in full evolution, according to the good will of the Nigerien speaker. In this register, a popularization document of these particularities now known as "Nigerisms" appeared in 2011 under the direction of SOW and MOSSI. However, it should be noted that the uses of a language can vary according to the context and the social group taken into account. Thus, reading certain Nigerien newspapers and surveys allowed us to constitute a corpus suitable for analysis. This is based on the spelling, morphology and semantics of the words and

expressions concerned. Based on the effects due to the contact between French and Nigerien languages, compositions, derivations, lexical hybridizations, etc. constitute the typology of words and expressions relating to the particularities of Nigerien French present in the newspapers. The appearance of these words in newspapers is linked to different areas of activity in Niger: economy, culture, social issues, etc.

Keywords: french, Niger, sociolinguistics, lexical particularities, newspapers

Introduction

Etudier les particularités du français parlé en Afrique noire ne date pas d'aujourd'hui. En effet, cette idée a germé dans l'esprit des chercheurs vers la fin des années 1960. C'est ainsi que BAL (1984) disait :

En 1967, lors d'une réunion de l'AUPELF tenue à Montréal, le regretté Pierre Guiraud avait lancé l'idée de créer un « centre de recherches pour l'étude des parlers français (en France et hors de France) », c'est-à-dire, précisa-t-il, « dans la terminologie de Damourette et Pichon, des usances ou variétés nigériennes du français (à l'exclusion des dialectes) » (BAL, 1984 : 2).

Aussi, des réflexions ont eu lieu autour du français de l'hexagone (les régionalismes) mais aussi à travers le continent africain : colloque de Nice en 1968 sur les ethnies francophones, parution en 1973 dans la revue *Langue française*, d'un fascicule sur les parlers régionaux. Toujours, à la même année (1973), la Fédération du français universel organise une rencontre à Dakar, une biennale dont le thème est : « Le français hors de France ». Ces années ont été décisives pour l'étude de ces variantes de la langue française. Selon l'Équipe IFA (1983 : XI), l'étude des particularités du

français «...ne gagne pas seulement en ampleur et en systématisation. Elle prend un visage nouveau, des conceptions évoluent. De la chasse, on passe à la cueillette ».

Dans cette visée, le cas de l’Afrique a conduit à la réalisation de plusieurs travaux, dont le point culminant est la publication de *l’Inventaire des Particularités du français d’Afrique noire* (1983-1988) (Dans ce travail, nous avons identifié plus de 400 mots et expressions relevant des particularités du français parlé au Niger). Outre ces recherches, plusieurs auteurs ont traité de la question, dans divers pays d’Afrique francophones à travers des thèses, des mémoires, des articles... Dans ce sillage, on retient l’important travail de P. Dumont (1983, 1990, 2008), ZANG ZANG, PICRON et SIMON, NKEPSEU (2018). Ces auteurs cités ont fait l’état des lieux de l’africanisation du français dans divers pays : le Sénégal, le Cameroun, le Togo. Toutefois, cette liste est loin d’être exhaustive, car en Afrique, presque tous les pays francophones ont été concernés par des recherches sur l’appropriation de la langue de l’ancien colon par ses locuteurs.

Le Niger ne déroge pas à cette règle et on y trouve les travaux de BARRETEAU (1996), BARRETEAU et DIADIE (2000). Mais, c’est surtout avec SOW et MOSSI que les études sur les particularités du français au Niger ont connu une avancée significative avec la parution en 2011 de *Les nigérismes ou pratique du français au Niger*. Ce travail consacre une nouvelle appellation aux dites particularités, à savoir le « nigérisme ». Ce néologisme, consistant à adjoindre au nom d’un pays le suffixe « +isme », rime avec une terminologie déjà existante, visant à désigner diverses manières de parler le français dans le monde : belgissisme (français belge), canadianisme (français canadien), libanisme (français libanais) Pour le cas de l’Afrique, on note : africanismes (français africain), sénégalisme (français sénégalais), congolismes (français congolais) ... Ce qui amena SOW et MOSSI (2011) à affirmer :

Le Niger, fort de son génie propre, de ses traditions et de ses langues s'est approprié et continue à s'approprier chaque jour, cette langue que nous avons conquise du conquérant, ravie au colonisateur. [...] Il y a bien en français des belgicisms, des libanisms... alors pourquoi pas des nigérisms ? (SOW et MOSSI, 2011 : Avant-propos)

La question de la variation du français en Afrique, et au Niger est donc assez tangible. Cela s'explique par l'influence des langues et des cultures locales et est sous-tendu par un certain nombre de phénomènes que les études en sociolinguistiques tentent d'élucider. C'est dans cette optique qu'on remarque au niveau de la presse écrite un recours au lexique des langues nigériennes, pour être en phase aux réalités sociolinguistiques et culturelles du pays. Le contexte oblige, ce recours subtil aux langues nigériennes permet, par moment, de répondre à des vides lexicaux.

Toutefois, ce changement de langue se ressent le plus au niveau lexical, car celui-ci est le plus enclin au changement : «...la différence est perceptible surtout sur le plan lexical » (H. DAOUDA, 2011 : 7). Cependant, la langue étant présente dans toutes les situations de communication, son changement est aussi observable dans tous les domaines d'activité. Ainsi, DAOUDA (2011 : 7) indique : « Le changement du français au Niger se constate aussi bien à travers la lecture des journaux, l'écoute d'émissions radiophoniques..., que dans les conversations quotidiennes. On y relève l'écart entre le français parlé dans ce pays et celui dit de référence ». Cette étude se fait donc dans une visée

variationniste (BOYER, 2017) en indiquant la manière dont les locuteurs s'approprient la langue française qui est en pleine transformation dans le microcosme nigérien.

Dans ce travail, nous tenterons de répondre aux questions de recherche ci-après : sous quels genres lexicaux se présentent les nigérismes dans les journaux nigériens ? quelles sont les situations dans lesquelles les nigérismes apparaissent dans la presse écrite ? Eu égard à ces questions, nous formulons les hypothèses suivantes :

- différents procédés de formation lexicale sont utilisés dans la formation des nigérismes à travers la presse écrite ;
- la communication relative à tout domaine d'activité au Niger offre l'occasion de créer et/ou d'utiliser les nigérismes dans les journaux.

Pour mener à bien ce travail, nous avons procédé à la collecte et à la lecture d'un certain nombre de journaux de la place. Cette activité nous a permis de répertorier des éléments lexicaux relevant du patrimoine linguistique nigérien, présents dans les journaux en langue française. L'analyse a consisté à examiner les mots et expressions ainsi répertoriés afin de déceler d'une part, leur morphologie et d'autre part, leurs contextes d'utilisation par les journalistes de la presse écrite. Ce faisant, après un survol des rapports que tissent le français avec les langues nigériennes du Niger, nous présentons notre corpus de recherche avant de procéder à son analyse et l'interprétation des résultats.

1. Le français et les langues du Niger

Le français, arrivé au Niger de par la colonisation a su se faire une place importante dans le paysage sociolinguistique nigérien : cela n'est guère surprenant du fait des politiques linguistiques observées dans les différents pays africains d'expression française. Au regard

de ces politiques, le français est la langue officielle, langue de l'administration et de l'enseignement dans la quasi-totalité de ces pays. C'est ainsi qu'il est langue officielle du Niger confinant les langues nigériennes au rang de langues nationales servant aux usages familiaux et amicaux. Ce statut qu'occupe la langue française en fait une langue présente sur l'ensemble du territoire national, même si on constate qu'il est compris et parlé par peu de nigériens (seulement 13% de la population selon *WIKIPEDIA*). Ainsi, on peut dire que cette langue recouvre l'espace territorial du pays, sans être parlé par la majeure partie des citoyens. Cela est dû au fait que le français est la langue maternelle pour très peu de nigériens ; et ceux qui en parlent l'ont appris en grande partie à l'école. Ainsi, faut-il constater que, ne pas fréquenter l'école française réduit drastiquement les chances d'un nigérien à accéder à la langue de l'ancien colonisateur. Le Niger est donc l'un des rares pays africains où la langue française, quoique langue officielle semble ne s'apprendre que dans un cadre scolaire (DAOUDA, 2021).

Il est heureux de dire, à ce niveau, que les nigériens sont imbus de leurs langues maternelles auxquelles ils s'attachent manifestement. Certes, dans bien de cas, la langue française est considérée comme langue de prestige. Cependant son utilisation dans des situations ordinaires de communication demeure mitigée. Au vu de ce constat, on peut dire que le français au Niger est une langue omniprésente, cohabitant avec toutes les langues du pays, mais qui compte peu de locuteurs dans la réalité des faits. C'est certainement l'une des raisons pour lesquelles, dans sa réalisation le français parlé au Niger se mêle aux langues du pays, créant une forme pidginisée de cette langue et se présentant comme une manière propre au locuteur nigérien de parler le français. FLAVIIS (De) abonde dans ce sens :

...bien que le français demeure la seule langue officielle de ce pays, la communauté nigérienne s'avère de

plus en plus réticente à le reconnaître comme tel en lui confiant un rôle mineur par rapport aux langues vernaculaires ou à une variété de français moins standard FLAVIIS (De), (2018 : 53).

Aussi, des études sociolinguistiques (MARTINET, 1980), ont-elles prouvé que cet état de fait n'est guère une aberration comme l'on est tenté de le croire. En effet, toute langue est susceptible de changement. Pour marquer ce polymorphisme caractérisant les langues naturelles, MARTINET (1980 : 172) disait : « Il suffit pour un Français de parcourir la Chanson de Roland ou, sans remonter si haut de lire Rabelais ou Montaigne dans le texte original, pour se rendre compte que les langues changent au cours du temps ». Plus concrètement, ce changement linguistique s'opère au Niger par l'introduction de mots en langues nigériennes dans le français. Certes, les langues véhiculaires (haoussa et songhay-zarma) sont les plus en vue. Mais d'autres, surtout parmi les cinq (5) langues les plus parlées (en plus du haoussa, et du songhay-zarma, le fulfulde, le kanuri et le tamajaq) en sont également concernées. Toutefois la proportion entre les deux (2) langues véhiculaires et les trois (3) autres diffère. En effet, de toutes les études disponibles (BARRETEAU et DIADIE (2000), SOW et MOSSI (2011), DAOUDA (2021)...), l'évolution du français au Niger est surtout marquée par sa transformation en raison de son influence par le haoussa et le songhay-zarma, laquelle est marquée par des emprunts, des calques, des interférences de toutes formes, etc. Toutefois, il existe quelques rares cas d'emprunts au fulfulde et au tamajaq. Cette situation s'explique par le fait qu'en grande partie les échanges se font dans les deux langues véhiculaires, lesquelles dominent la communication sur l'ensemble du territoire national.

2. Présentation du corpus

Le corpus, objet de cette étude est constitué à partir de l'exploitation d'un certain nombre de journaux nigériens. En effet, au Niger, l'avènement de la démocratie autour des années 1990 s'est caractérisé par l'apparition d'une profusion de médias audiovisuels et écrits. Ainsi, la presse en français se répand avec la création de plusieurs journaux dits indépendants. Dans cette lancée, on peut lire dans *FRATERNITE* n°027 du 22 juillet 2014 : « Au Niger, le moins qu'on puisse dire c'est le printemps de la presse écrite avec une kyrielle de journaux. On ne compte pas moins d'une cinquantaine de titres ».

Les journaux concernés par présent travail sont : *Sahel Dimanche*, *L'Enquêteur*, *L'Événement*, *le Courrier* et *Fraternité*. Par principe, nous avons focalisé cette recherche sur des journaux parus durant la décennie 2010-2020. Le corpus formé à partir de la lecture de ces journaux se présente comme suit :

1. Le sahel dimanche, *agɔya* (mot haoussa, « épargne »), dans la rubrique « Publicité »
2. L'Enquêteur, *Faba-faba*, (mot songhay-zarma, « type de transport en commun ») dans la rubrique « Société »
3. Le Sahel Dimanche, Habbanaye (mot fulfulde, « pratique culturelle peule »), dans la rubrique « Culture »
4. Le Sahel Dimanche, *algaiita* (mot haoussa, « instrument de musique traditionnelle »), dans la rubrique « Culture »
5. Fraternité, *Tankataféri* (mot songhay-zarma, « humilier quelqu'un »), dans la rubrique « Société »
6. L'Enquêteur, *Sadaka* (mot haoussa, « faire de l'aumône »), dans la rubrique « Société »
7. Le Sahel Dimanche, *anashuma* (mot haoussa, « nom d'un groupe musical »), dans la rubrique « Culture »
8. Le Sahel Dimanche, *wadata* (mot songhay-zarma et haoussa, « nom d'un marché à Niamey »), dans la rubrique « Nation »

9. L'Opinion, *tchékanda* (mot songhay-zarma, « étranger de façon péjorative »), dans la rubrique « Nation »
10. L'Enquêteur, *kabu-kabu* (mot haoussa, « mototaxis »), dans la rubrique « Société »
11. Le Sahel Dimanche, *Aska* (mot haoussa, « rasoir utilisé par les coiffeurs traditionnels »), dans la rubrique « Culture »
12. L'Enquêteur, *HED Tamat* (mot tamajaq, « nom d'une ONG »), dans la rubrique Société
13. L'Événement, *Kaani* (mot songhay-zarma, « nom d'une mutuelle d'épargne »), dans la rubrique « Publicité »
14. Le Sahel Dimanche, *M.Koudi* (mot haoussa, service d'Airtel Niger consistant à faire des transactions financières via ce réseau téléphonique), dans la rubrique Publicité
15. Le Sahel Dimanche, *Bourkoutou* (mot haoussa, « boisson à base de mil fermenté »), dans la rubrique « Société »
16. Le Sahel Dimanche, *Barka da chékara* (mot haoussa, pour souhaiter bonne fête à un tiers), dans la rubrique Publicité
18. Le Sahel Dimanche, *Maouridjo* (mot fulfulde, « sous-groupe haoussa »), dans la rubrique Société
19. Le Sahel Dimanche, *Moov kit gakouri* (mot songhay-zarma, « service du réseau téléphonique Moov Niger »), dans la rubrique « Publicité »
20. L'Enquêteur, *Fada* (mot haoussa/songhay-zarma, « lieu de rencontre des jeunes pour leur passe-temps »), dans la rubrique « Nation »
21. L'Enquêteur, *Foyandi* (mot songhay-zarma, « formes de rencontres périodiques entre parents, amis... »), dans la rubrique « Nation »
22. L'Événement, *Soudji* (mot songhay-zarma, dot), dans la rubrique « Société »
23. Le Sahel Dimanche, *Gnala* (mot songhay-zarma, « coquette »), dans la rubrique « Annonce »
24. Le Courrier, *Nya-béri* (mot songhay-zarma, « nom de génie »), dans la rubrique « Nation »

25. Le Courrier, *Nafarko* (mot haoussa, le premier), dans la rubrique Politique
26. Le Sahel Dimanche, *Béroua* (mot haoussa, « sorte de plat à base de haricot »), dans la rubrique Société
27. L'Enquêteur, *Niamey Nyala* (mot songhay-zarma, « programme d'urbanisation de la ville de Niamey »), dans la rubrique « Société »
28. Événement, *Loto Balsa* (mot songhay-zarma, « le Loto nigérien »), dans la rubrique « Publicité »
29. L'Enquêteur, *Kay yesi* (mot songhay-zarma, « souhait de bonne fête »), dans la rubrique « Société »
30. Le Monde d'aujourd'hui, *Le Guri* (français-haoussa, « doctrine politique incarnée par le régime de la 7^{ème} République ») dans la rubrique « Politique »
31. La roue de l'histoire, *Gomni service* (songhay-zarma/français, « bienfait »), dans la rubrique « Nation »
32. La roue de l'histoire, *Gorou banda* (songhay-zarma, « site d'implantation du plus grand système d'exploitation énergétique à Niamey »), dans la rubrique « Nation »
33. Le Sahel Dimanche, *Zaï!* (songhay-zarma, « voleur »), dans la rubrique « Humour »
34. L'Enquêteur, *Zaki* (mot haoussa, « Lion »), dans la rubrique « On en parle »
35. L'Enquêteur, *Tubal* (songhay-zarma, « tambour royal dans certaines traditions au Niger »), dans la rubrique « Société »
36. L'Événement, *Guriste*, (haoussa-français, « partisan du *guri* ») dans la rubrique « Politique »
37. L'Événement, *Lumaniste*, (haoussa-français, « partisan du parti politique Lumana ») dans la rubrique « Politique »
38. Le Monde d'aujourd'hui, *Sallar yara* (haoussa, « la fête des enfants ») dans la rubrique « Société »
39. Le Monde d'aujourd'hui, *Tattalin iyaali* (haoussa, « nom d'une ONG ») dans la rubrique « Société »
40. Le Sahel Dimanche, *Tazartchiste* (mot haoussa, « partisan du tazartche »), dans la rubrique « Société »

L'ensemble des journaux que nous avons consultés sont ainsi organisés : les informations sont transmises par thèmes dont chacun est ainsi annoncé. La figure n°1 indique, en haut et à gauche d'une page du journal la mention « Nation » et la figure n°2 montre, au même emplacement la mention « Société ». Ainsi, pour des raisons pratiques, nous dressons, de façon approximative, la liste des rubriques que nous avons identifiées dans les journaux consultés, à savoir : Annonce, Culture, Editorial, Humour, Nation, On en parle, Politique, Publicité, Sciences et Techniques, Société, selon le journal, car, selon notre compréhension, tous les journaux ne s'intéressent pas aux mêmes thématiques.

3. De l'orthographe des langues à travers la presse écrite

A l'image de certaines études effectuées au Niger (LANDI, 2024), (DAOUDA, 2024), nous constatons que les mots et expressions en langues nigériennes utilisés dans les journaux n'obéissent pas aux normes orthographiques en vigueur dans le pays. En cela, LANDI (2024) constate :

L'engouement autour de l'écriture [des langues nigériennes] est certes réel ; mais la banalisation de ses normes orthographiques l'est aussi de façon patente. En effet, sur les murs et les devantures des boutiques, sur les portières des véhicules et les banderoles, dans la dénomination de certains lieux (toponymes), bref, le non-respect de la norme d'écriture, telle que fixée par l'arrêté cité plus haut, est visible. Plus curieux est le fait que cela déborde le cadre informel pour gagner le cadre formel censé être la lanterne susceptible d'éclairer le chemin de la promotion [de ces langues nigériennes] dont

l'usage généralisé dans l'enseignement est imminent. (LANDI, 2024 : 64

On peut ainsi dire que, dans la majeure partie des cas, les nigériens écrivent dans leur langue sans se soucier des normes orthographiques en vigueur depuis 1999. En effet, c'est à cette date qu'il y eut la révision de l'orthographe des cinq langues les plus parlées sur le territoire national, à savoir : le haoussa, le songhay-zarma, le fulfulde, le kanuri. A la suite de cette révision, cinq arrêtés ministériels fixent les orthographes des 5 langues suscitées :

- Arrêté N°0212 du 19 Octobre 1999 fixant l'orthographe de la langue hausa
- Arrêté N°0215 du 19 Octobre 1999 fixant l'orthographe de la langue Songay-zarma
- Arrêté N°0211 du 19 Octobre 1999 fixant l'orthographe de la langue fulfulde
- Arrêté N°0214 du 19 Octobre 1999 fixant l'orthographe de la langue tamajaq
- Arrêté N°0213 du 19 Octobre 1999 fixant l'orthographe de la langue kanuri

Ainsi, comme on dit en droit : « nul n'est censé ignorer la loi », ces arrêtés doivent être connus des citoyens nigériens afin que les langues nigériennes soient transcrites dans les règles de l'art par tout individu qui le juge nécessaire. A titre illustratif, dans le tableau n°1 ci-dessous, nous présentons quelques éléments du corpus afin d'en dégager les erreurs orthographiques et apporter quelques corrections.

Tableau n°1 : quelques mots du corpus : formes recueillies et correction de l'orthographe

n°	Forme recueillie	Proposition de correction	Traduction
1	<i>Bourkoutou</i>	<i>burkutu</i>	Boisson traditionnelle haoussa
2	<i>Gnala</i>	<i>naala</i>	Coquette (s.zarma)
3	<i>Soudji</i>	<i>suuji</i>	Dot (s.zarma)
4	<i>guri</i>	<i>guri</i>	Doctrine politique (haoussa)
5	<i>koudi</i>	<i>Kud'i</i>	Argent (haoussa)
6	<i>algaita</i>	<i>algaita</i>	Instrument de musique (haoussa)
7	<i>Sadaka</i>	<i>sadaka</i>	Aumône (haoussa)
8	<i>Kay yesi</i>	<i>Kay yeesi</i>	Bonne fête ((s.zarma)
9	<i>Nafarko</i>	<i>Na farko</i>	Le premier (haoussa)
10	<i>Kaani</i>	<i>Kaani</i>	Nom de mutuelle (s.zarma)

Source : résultat de l'analyse

On constate sur ce tableau que, dans le cas où un mot est constitué de syllabe (s) simple (s), c'est-à-dire CV, CVCV ou CVCVCV..., son orthographe ne cause pas de difficultés : c'est le cas des mots comme *guri*, *sadaka*. Mais dans ces conditions également, lorsque la graphie prônée par l'arrêté orthographique n'est pas familière aux profanes, la difficulté subsiste : c'est pourquoi, on a *gnala* au lieu de *naala* ou *bourkoutou* au lieu de *burkutu*. En outre, on constate que les questions de prosodie également posent problème, ce qui donne *Kay yesi* au lieu de *Kay yeesi* (la longueur vocalique doit être marquée dans la transcription du songhay-zarma). Il s'agit donc de quelques problèmes que nous soulevons par rapport à la question de la transcription des langues nigériennes, en général.

Au vu de ces difficultés, le domaine de la presse se doit d'être informé et formé à la transcription des langues nigériennes conformément à l'esprit des arrêtés ci-dessus cités. A ce propos,

LANDI (2024), propose que l'Etat s'investisse afin que l'écriture des langues nigériennes se fasse dans le respect des normes édictées, que l'Etat entreprenne «une vaste campagne d'alphabétisation pour répondre aux besoins de formation des locuteurs.» LANDI (2024 : 74). Cet auteur préconise également que les spécialistes de langues s'investissent davantage pour le développement des langues nigériennes. Pour notre part, nous pensons que les journalistes en langues nigériennes doivent s'investir afin qu'à défaut de la parution de journaux en langues nigériennes, que chaque journal puisse publier au moins un article dans une ou plusieurs de ces langues. Ainsi, des plages doivent être réservées dans ces journaux à cet effet. En un mot, l'environnement lettré doit être fortifié en langues nigériennes, car plus que toute autre chose, les langues nigériennes doivent participer pleinement à la construction et au développement de la nation.

4. Analyse du corpus

L'analyse consiste d'une part, à étudier la morphologie des mots et expressions du corpus ; cela nous permet par moment de lever un coin de voile sur quelques implications sémantiques des morphèmes pris en compte. D'autre part elle consiste à identifier l'occurrence des mots et expressions dans les journaux, c'est-à-dire leur contexte d'utilisation par les journalistes.

4.1. Analyse morphologique

DUBOIS et al. (1994) envisagent le terme de morphologie sous différents aspects. Ce qui nous intéresse ici, c'est la définition qui rejoint celle de la grammaire traditionnelle. Ainsi, disent-ils «...la morphologie est l'étude des formes des mots (flexion et dérivation), par opposition à l'étude des fonctions ou syntaxe ». Le propos de cette section est de déterminer la formation des mots et expressions constituant notre corpus de recherche. Cela inclura, la ou les langues en présence, mais aussi les mots et leur mode de

formation. Ainsi, les mots utilisés dans la presse écrite nigérienne relevant des particularités du français présentent différentes formes que nous élucidons dans les lignes qui suivent.

4.1.1 La composition

Selon DUBOIS et al. (1994 : 106), la composition est « la formation d'une unité sémantique à partir d'éléments lexicaux susceptibles d'avoir par eux-mêmes une autonomie dans la langue ». On retient dans ce cas, que les mots entrant dans la composition sont issus de la même langue : n°24 du corpus, *Nya-beri*, de *Nya* (songhay-zarma : mère) et de *beri* (songhay-zarma : grand/grande), formant le nom d'un génie dans le panthéon songhay-zarma. Il y a également le n°2 du corpus : *faba-faba*, issu de la reduplication du *faba* (secourir, en songhay-zarma) et désigne un moyen de transport périurbain ; ce mot doit cette appellation au fait que ce type de transport amoindrit le coût du transport aux habitants des quartiers périphériques, vus comme des couches démunies ne supportant pas le prix du taxi ordinaire réservé à une catégorie de la population un peu plus favorisée. Il y a également le n°10 du corpus, *kabu-kabu* qui est une reduplication du lexème *kabu* (dont le sens reste méconnu de tous mes informateurs). Le mot (*kabu-kabu*) sert à désigner le taxi-moto qui est un métier dont l'exercice date des années 90 au Niger. Probablement venu du Nigeria, le taxi-moto est exercé presque dans toutes les grandes villes du Niger, et se présente comme un palliatif au chômage des jeunes. En tout état de cause, le mot *kabu-kabu* résonne comme une onomatopée rappelant un travail de seconde main, effectué pour subvenir aux besoins les plus pressants. Un autre procédé de création lexicale est utilisé dans la formation des nigérismes paraissant dans les journaux ; celui-ci résulte du contact entre le français et les langues du Niger.

4.1.2 L'hybridation lexicale

Ce sont des mots qui se présentent sous forme de composés ou de dérivés hybrides, du point de vue linguistique. De façon générale,

SARR (2020 : 104-105) définit l'hybride linguistique comme le fruit d'un croisement, dont le

sens peut varier selon le contexte d'utilisation comme en botanique, en zoologie, en mécanique etc. Dans le champ de la sociolinguistique, l'hybride linguistique renvoie à une langue mixte où les emplois des locuteurs vacillent entre les frontières de plusieurs langues.

Selon KEITA. (2013), l'hybridation linguistique fait partie des procédés de création lexicale : on parle dans ce cas d'hybridation lexicale. Celle-ci consiste à associer deux (ou plusieurs) mots issus de langues différentes pour former un troisième dont le sens ne se laisse pas deviner à partir de ceux de ses constituants : exemple du n°31 du corpus, *gommi service*, formé de *gomni* (du songhay-zarma : bienfait) et de *service* ; le tout sert à désigner une entreprise. Il s'agit d'un mot composé à partir de deux constituants issus de deux langues différentes : les songhay-zarma et le français. Au Niger, les sociétés et entreprises font recours, dans bien de cas, à ce genre de composés dans leur dénomination, comme c'est ici le cas (cf. DAOUDA, 2021). L'hybridation peut également se faire à partir d'un élément savant associé à un radical, les deux issus de deux langues différentes : n°37 du corpus, *Lumaniste*, de *Lumana* (haoussa : nom de parti politique) et du suffixe *-iste*. Dans les types de mots constituant notre corpus, on note également la présence de mots formés par agglutination.

4.1.3 Les mots agglutinés

Un mot est obtenu par agglutination lorsque qu'il est formé suite à la fusion de deux unités ou plus, originellement distincts. Pour DUBOIS et al. (1994 :), il s'agit d'un « processus de grande

importance dans l'évolution diachronique du français, car il entre dans la formation de nombreux mots : ainsi les mots *lierre* (*l'hierre*), *aujourd'hui* (*au jour d'hui*) résultent de l'agglutination ». Ce processus concerne un certain nombre de mots appartenant à notre corpus : n°5 *tankataféri*, du songhay-zarma *tankata* (honte) et *féri* (ouvrir) qui veut dire humilier quelqu'un ; *tchékanda* du songhay-zarma *tché* (pied) et *kande* (amener) litt. « pied amener », ce mot est une façon de désigner un étranger avec pour intention de ravalier ce dernier.

4.1.4 La collocation

C'est une suite de mots qui apparaissent souvent ensemble. Pour BARA (2024) : « Ces mots, généralement des substantifs, apparaissent en association avec d'autres mots (des adjectifs) pour former des syntagmes plus ou moins stables ». Les syntagmes obtenus au sens de la collocation ne sont pas des unités lexicales comme les composés ou les dérivés. Dans notre corpus d'étude, les exemples de collocation sont : n°38 *sallar yara*, du haoussa *salla*, (fête + génitif *-r*) et *yara* (enfant + pl. *-a*) et qui signifie « la fête des enfants » ; n°28 *Loto Balsa*, du français *loto* et du zarma *balsa* (aubaine) : on constate ici que la collocation associe un mot en français et un autre en langue nationale, donc relève de l'hybridation linguistique.

4.1.5 La siglaison

La siglaison c'est lorsque, à partir d'un mot ou d'un groupe de mots, un sigle est formé : S.G.S.K (Stade Général Seyni Kountché). Au Niger, il existe une manière atypique de concevoir certains termes, surtout ceux qui sont en lien avec les domaines de la politique ou des Organisations Non Gouvernementales (ONG), où un sigle en français est souvent suivi d'un nominal en langue nigérienne. C'est le cas de : P.N.D.S. *Tarayya*, Parti Nigérien pour la Démocratie et le Socialisme *Tarayya* (du haoussa « rassemblement ») et de l'écrasante majorité des partis politiques du Niger (dissous par le régime de transition en cours depuis le 26 juillet 2023). Dans notre corpus nous avons le n°12 HED *Tamat* :

Homme Environnement Développement *Tamat* (en tamajaq, nom d'un arbre), ONG nigérienne ayant pour objectifs la protection de l'environnement, la coopération en vue de l'autopromotion des populations, la promotion de la culture et de l'artisanat au sein des groupes cibles.

4.2 Occurrences des particularités lexicales du français dans les journaux nigériens

L'occurrence d'un mot est l'environnement qu'il occupe dans la chaîne parlée. Selon DUBOIS et al. (1994 : 333) « Toutes les fois qu'un élément linguistique (type) figure dans un texte, on parle d'occurrence (token). L'apparition du terme politique dans un texte analysé du point de vue linguistique sera une occurrence du mot politique ». Les particularités lexicales du français nigérien sont en lien avec les divers domaines d'activités exercées dans le pays. Leur apparition dans ces contextes constitue leurs occurrences. Les mots sont tantôt issus des langues nigériennes intégrés dans le français ou des créations sur la base de dérivation, de composition ou d'hybridation lexicale. L'analyse de notre corpus révèle l'utilisation desdites particularités lexicales à travers un certain nombre de domaines d'activités.

De prime abord, il y a des mots ayant trait aux activités socio-économiques :

- n°2 du corpus *faba-faba* (mot songhay-zarma désignant un moyen de transport périurbain) ;
- n°13 du corpus *kaani* (mot songhay-zarma désignant une mutuelle d'épargne) ;
- n°28 du corpus *Loto balsa* (français-songhay-zarma désignant le loto au Niger) ;
- n°12 du corpus *HED Tamat* (français-tamajaq, désignant une Organisation Non Gouvernementale -ONG-)
-

Certains substantifs nominaux relèvent du domaine politique :

- n° 30 du corpus *Le Guri* (mot haoussa, concept politique caractéristique de la 7^{ème} république du Niger. Ce mot s'est vu évolué en :
- n°36 du corpus *Guriste*, c'est-à-dire un adepte dudit concept ;
- n°40 *tazartchiste* (partisan du tazartché concept politique rappelant le projet de l'ex-Président Tanja Mamadou de s'octroyer un bonus de trois ans à la fin de son mandat constitutionnel)
- n°37 du corpus *Lumaniste* (haoussa-français, militant du parti politique *Lumana*) ;
-

Il y a également des notions relatives à la culture :

- n°3 du corpus *habbanaye* (mot fulfulde rappelant une pratique pastorale) ;
- n°4 du corpus *algaita* (mot haoussa, désignant un instrument de musique traditionnel) ;
- n°11 du corpus *aska* (mot haoussa, désignant un rasoir traditionnel) ;
- n°15 du corpus *bourkoutou* ((mot haoussa, désignant une boisson traditionnelle à base de mil fermenté) ;
-

Certains mots et expressions qui font recours à des faits de société :

- n°33 du corpus *Zai!* (mot songhay-zarma désignant un voleur) ;
- n°5 du corpus *tankataféri* (locution verbale en songhay-zarma qui veut dire humilier, rabaisser quelqu'un) ;
- n° 24 du corpus *Nya-béri* (mot songhay-zarma désignant un génie, source d'adoration dans le panthéon songhay-zarma) ;
- n° 24 du corpus, *barka da chékara* (mot haoussa, formule adressée à quelqu'un à l'occasion d'une fête musulmane pour lui souhaiter bonne une fête) ;
-

5. Constats sur la variation du français au Niger

La variation de toute langue peut s'observer à différents niveaux : phonétique/phonologique, syntaxique, lexical, sémantique.... Mais, c'est surtout le niveau lexical qui retient le plus l'attention, comme c'est le cas du présent travail. Toutefois, on constate que la quasi-totalité des mots et expressions se trouvant dans notre corpus sont des emprunts aux langues nigériennes. Ils sont, soit des emprunts directs, à partir d'une seule langue ou des formations hybrides à partir du français et d'une langue nationale. Par définition, on parle d'emprunt lorsqu'une langue « A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B et que A ne possédait pas ; l'unité ou le trait emprunté sont eux-mêmes appelés emprunts » DUBOIS et al. (1994 : 188).

En tout état de cause, la problématique que pose le phénomène d'emprunt dans ce cas de figure est que, ce sont des locuteurs de différentes langues maternelles (haoussa, songhay-zarma, fulfulde...) qui utilisent des mots provenant de celles-ci dans une langue étrangère qu'est le français. Quatre (4) facteurs expliquent le plus souvent cet état de fait : d'abord, la non maîtrise de langue cible (le français), ensuite, la contrainte qu'il y a à utiliser le mot de la langue source du fait qu'il s'agit de nommer un objet ou un fait culturel qui n'existe pas (ou difficile à trouver en français), l'acculturation ayant pour conséquences la non maîtrise des langues nationales par leurs propres locuteurs natifs et enfin, certains orateurs/rédacteurs le font pour des raisons stylistiques (ironie, humour...). Toutefois, faudrait-il s'assurer que le fait pour un locuteur d'utiliser un mot de sa langue maternelle vers sa langue seconde constitue un emprunt au même titre que si la situation s'inversait. À l'évidence, on reconnaît que les motivations ne sont pas les mêmes. Cela nous amène à observer le phénomène de l'emprunt sous plusieurs angles : 1. lorsque le locuteur utilise un mot d'une langue seconde dans sa langue maternelle (fait normalement le plus courant) ; 2. Lorsque celui-ci utilise un mot

de sa langue maternelle dans une langue seconde ; et un troisième (peut-être peu probable) c'est lorsqu'un locuteur polyglotte utilise un mot d'une langue seconde dans une langue seconde. Il est donc important de retenir que l'africanisation du français, en général, n'est pas le fruit du hasard. Il est le résultat d'un long processus d'intégration et d'accommodation aux normes et valeurs à caractères universels auxquelles aspirent les peuples épris de paix, de justice et de solidarité ; ainsi que l'atteste DAFF : « Le français [est] alors de ce fait langue de culture, langue d'émancipation et surtout langue de promotion sociale des populations [Africaines] » (DAFF, 2004 : 89).

Aussi, le français tel qu'il se présente en Afrique et au Niger, en particulier, joue un rôle unificateur, bien que parlé par une faible proportion de la population : les mots de plusieurs langues se réunissent dans une seule. Au-delà de ces mots c'est le brassage culturel qui se manifeste à travers l'apparition de cette nouvelle forme du français. Dès lors, on en déduit que le français reste un carrefour linguistique et culturel, participant à l'édifice d'une société unie dans la diversité des langues et des cultures nigériennes, voire africaines car, l'acte d'utiliser le français (parlé ou oral) « pour un Africain porte en lui les marques d'une revendication identitaire et d'une copropriété qui appelle une co-gestion du champ de l'interlinguistique... ». (DAFF, 2004 : 92)

Conclusion

Ce travail porte sur la manière dont le français est parlé et écrit au Niger à travers la presse écrite. Il est un reflet de la variation de cette langue en contexte nigérien. L'étude a d'abord soulevé le problème de la transcription des langues nigériennes qui demeure une gageure pour le citoyen nigérien. Dans bien de cas les écrits en langues nigériennes comportent pas mal d'insuffisances et/ou d'amateurismes, qu'on eut cru que seul le soin apporté à l'orthographe de la langue française peut préoccuper un nigérien,

au détriment de celle des langues du pays. Par ailleurs, l'analyse du corpus révèle que les mots et expressions relevant des formes particulières du français nigérien sont formés par composition, par hybridation ou agglutination. Elle indique également qu'au Niger chaque situation de communication peut amener le locuteur à recourir à ces particularités lexicales : elles sont présentes dans le domaine de la politique, de la culture, les phénomènes sociaux, l'économie, l'industrie.... Ces mots peuvent être des sociolectes, des technolectes, de jargons. Ainsi, il est vrai que, pour le moment seuls les chercheurs s'intéressent à l'évolution du français au Niger. Mais, il n'est pas exclu, qu'au fil des ans cette situation puisse permettre la naissance d'une version nigérienne de cette langue. C'est pourquoi il nous semble important de continuer cette recherche tout en y incluant les autres niveaux d'analyse, à savoir le niveau phonétique/phonologique et le niveau morphosyntaxique.

Bibliographie

BARA Souley, 2024. « Structures morphologiques et sémantiques du vocabulaire des campagnes électorales à l'université Abdou Moumouni (Niger) », in Koffi Ganyo Agbefle, Cahiers de l'ACAREF, vol. 6 n°18 pp. 177-192

BARRETEAU, Daniel et DIADIE, Boureima, 2000. « Emprunts et calques dans le français du Niger : de la nécessité à la créativité », in Latin, D. et Poirier, Cl. (éds), Contacts de langues et identités culturelles, pp. 176-193.

BARRETEAU, Daniel, 1996. « Les particularités lexicales du français au Niger : Des propos de Zek à la littérature écrite nigérienne », In Le corpus lexicographique, méthodes de constitution et de, gestion, pp. 159-174

BOYER, Henri, 2017. *Introduction à la sociolinguistique*, Paris, Dunod

- DAFF Moussa**, 2004. « La littérature comme force glottopolitique : le cas des littératures francophone » in *Revue de sociolinguistique en ligne*, n°3, pp. 89-96
- DAOUDA Hamadou**, 2021. *Usage et créativité linguistique du nigérisme, le français nigérien*, Thèse de Doctorat unique, Université Abdou Moumouni, Niamey.
- DAOUDA Hamadou**, 2024. « Effets de contact de langues dans 'le Double d'Hier rencontre Demain de Boubou Hama' », in *Collection Recherches et Regards d'Afrique*, vol n°spécial, pp. 76-100
- DAOUDA Hamadou**, 2021. « Les composés hybrides et dénominations des entreprises au Niger : analyse morphologique et implications sémantiques », in *ReSilaC*, n°14, vol 2, pp. 1-8
- DUBOIS Jean et alii.**, 1994. *Dictionnaire de Linguistique*, Paris, Larousse.
- DUMONT, Pierre**, 1983. *Le français et les langues africaines au Sénégal*, Paris, Karthala.
- DUMONT, Pierre**, 1990. *Le français, langue africaine*. Paris, L'Harmatan.
- FLAVIIS Giulia (De)**, 2018. *Une micro-analyse idiolectale d'un enseignant de français au Niger : la liaison* In Oreste Floquet (éds). *Aspects linguistiques et sociolinguistiques des français africains*. pp. 53-70
- LANDI, Chaibou**, 2024. « Irrévérence ou ignorance envers l'écriture du hausa au Niger ? », in *Collection Recherches et Regards d'Afrique*, vol 3 n° 7 pp. 63-67
- PICRON Gervaise, SIMON Anne Catherine**, 2018. « Le français parlé par les locuteurs togolais. Interférences entre le mina et le français », in Oreste Floquet (éds). *Aspects linguistiques et sociolinguistiques des français africains*. pp. 73-100
- ASSIPOLO NKEPSEU Laurain Lauras**, 2018. « Le morphème polyfonctionnel là en français d'Afrique et du Cameroun », in Oreste Floquet (éds). *Aspects linguistiques et sociolinguistiques des français africains*. pp. 157-172

MOREAU Marie-Louise, 1997. *Sociolinguistique. Les concepts de base*, Liège, Mardaga

SOW, Salamatou et MOSSI, Issa, 2011. *Les nigérismes ou pratique du français au Niger*, Suisse, Montagy-Charmand

ZANG ZANG Paul, 2018. « Du français en Afrique au(x) français d'Afrique : quel(s) parcours? », in *Oreste Floquet (éds). Aspects linguistiques et sociolinguistiques des français africains. pp. 1-19*

WEBOGRAPHIE

BAL Willy *Présentation de l'Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire* [en ligne], Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, 1984.

Disponible sur : < www.arllfb.be >

DUMONT, Pierre, 2008. « Regard interculturel sur les particularités lexicales du français d'Afrique », In *Tréma* [En ligne]. URL : <http://trema.revues.org/179>, consulté le 08 juillet 2017.

KEÏTA Alou, 2013. Hybridation et production lexicale en français parlé au Burkina. *Revue Electronique Internationale des sciences du langage*, n°19 juin, <http://www.sudlangues.sn>

SARR Ibrahima, 2020. Hybridation linguistique et identité culturelle au Sénégal Université Gaston Berger de Saint-Louis Laboratoire Recherches Sociolinguistiques et Didactiques, Senegal Doi:10.19044/esj.2020.v16n23p102 URL:<http://dx.doi.org/10.19044/esj.2020.v16n23p102>